

Émetteur : Clément BOMMÉ — Élevage Shiba de Treheu (EI, SIREN 849 997 937), Val d'Anast (35) · 07 69 57 25 20 · shibadetreheu@gmail.com

Titre habilitant : attestation de connaissances ACACED n° 2019/28e5-4c64, catégories « chien » et « chat », délivrée le 11/02/2019 par la DRAAF Bretagne.

Délivré le : _____

Cession possible au plus tôt le : _____

Vous envisagez d'acquérir un chien. La loi vous demande de signer ce certificat **au moins 7 jours avant** de recevoir l'animal, sans que cela vous oblige à acheter : aucun acompte ni promesse d'achat n'est exigé pour l'obtenir. Il est valable **sans limite de durée** pour vos futures acquisitions de chiens : conservez-le précieusement, le vendeur devra pouvoir le vérifier.

Le chien que vous allez accueillir est un **animal de compagnie**, un être sensible qui vous accompagnera **12 à 15 ans** en moyenne. Il n'est pas destiné à la reproduction et la stérilisation est à discuter avec votre vétérinaire.

Avant de vous décider

- Toute la famille est-elle d'accord et sans allergie ? Avez-vous chaque jour du temps pour les sorties, l'éducation et les jeux ?
- Votre logement et votre jardin sont-ils adaptés et bien clôturés ? Qui le gardera pendant vos vacances ou absences ?
- Avez-vous le budget pour son entretien, ses soins et les imprévus ? Si une réponse est non, mieux vaut reporter votre projet.

Le Shiba Inu en bref

Petit spitz japonais de 36 à 40 cm au garrot et 8 à 11 kg (standard FCI n° 257). Vif, propre et très attaché à sa famille, il est aussi **indépendant**, réservé avec les inconnus, parfois possessif. Son **instinct de chasse** rend le rappel peu fiable : laissez hors des espaces clos et clôture solide indispensables. Double pelage avec deux grosses mues par an ; il craint la chaleur.

Besoins physiologiques

Alimentation : carnivore à tendance omnivore, il lui faut une ration de qualité, équilibrée et adaptée à son âge (3 à 4 repas pour un chiot, 1 à 2 chez l'adulte), et de l'eau propre en permanence. Surveillez son poids.

Repos : plus de 10 h de sommeil par jour, dans un coin calme où on ne le dérange pas.

Hébergement : à l'abri du froid et surtout de la chaleur ; jamais enfermé en cage, jamais seul dans une voiture au soleil. En voiture, il voyage attaché ou en caisse.

Entretien : brossage régulier (quotidien pendant la mue), griffes, oreilles, yeux et dents à surveiller.

Besoins comportementaux

Activité : même avec un jardin, plusieurs sorties par jour par tous les temps, au moins 1 h à 2 h d'activité pour un Shiba adulte, avec du temps pour flâner et explorer.

Vie sociale : le chien est une espèce sociale ; il a besoin de contacts quotidiens avec vous et avec d'autres chiens. Une solitude prolongée le rend malheureux.

Éducation : positive (récompenses, patience, constance), sans colliers électriques, étrangleurs ou à pointes. Continuez à l'habituer aux personnes, bruits et lieux variés. Ne laissez jamais un enfant seul avec un chien.

Santé et vaccination

Faites suivre votre chien par un vétérinaire au moins une fois par an, avec des traitements réguliers contre les vers, puces et tiques. Une **assurance santé** est vivement conseillée.

Aucun vaccin n'est obligatoire en France, sauf la **rage** pour voyager hors du pays ou sur arrêté préfectoral. Nos chiots partent vaccinés contre les principales maladies (CHPL), comme indiqué sur leur carnet de santé : pensez aux rappels.

Consultez vite en cas d'abattement, de refus de manger, de vomissements ou diarrhée qui durent, de boiterie ou d'œil douloureux.

Vos responsabilités

Les mauvais traitements et l'abandon sont des délits, punis jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (art. 521-1 du code pénal). Ne pas répondre aux besoins de son animal est aussi une maltraitance. Vous êtes responsable des dommages causés par votre chien. Ce document n'est pas exhaustif : la fiche d'information remise au départ du chiot détaille les spécificités de la race.

Identification

L'identification par puce et l'enregistrement au fichier national **I-CAD** sont obligatoires avant toute cession (art. L212-10 du code rural). L'éleveur déclare le changement de détenteur ; vous recevrez ensuite la carte à votre nom. Signalez sur www.i-cad.fr tout déménagement, perte, vol ou décès.

Budget

Entretien courant d'un Shiba (alimentation, accessoires, toilettage, garde) : environ **500 à 1 400 € par an hors frais de santé**, auxquels s'ajoutent vétérinaire, vaccins, antiparasitaires et assurance (100 à 300 € par an hors imprévus).

Je soussigné(e), Madame / Monsieur

Prénom : _____ Nom : _____

Né(e) le : _____

Demeurant : _____

atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du présent certificat, en avoir compris la teneur et les conséquences, et recopie ci-dessous à la main la mention suivante :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné(e) sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chien, je m'engage expressément à les respecter. »

Fait à _____, le _____

Signature de l'acquéreur

Signature de l'émetteur (Élevage Shiba de Treheu)

Un exemplaire est conservé par l'acquéreur, l'éleveur en garde une copie. Établir ou utiliser un certificat inexact est puni par l'art. 441-7 du code pénal.